

Séance du 10 juillet 2020

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à dix-huit heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle des fêtes communale sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents :

M. Marie-Jean DOUYERE, Maire,

M. Yann LOLLIER, Mme Claudine NOUVELLE, M. Gilles GREAUME, M. Christian BRISSEZ, Mme Catherine AUZERAI-MUTA, M. Régis DELAMARE, M. Frédéric BARON, M. Marc DALIGAUX, Mme Corinne DUMONT-OUINE, M. Patrick BOURGEOIS, M. Christophe MENAGER, Mme Blandine BINET, Mme Betty SOMON, Mme Isabelle BREHIER, Mme Cassandra MENGUY-BAUER.

Étaient absents : Mme Florence DE MENECH, M. Éric DEZELLUS, Mme Caroline PERREU

L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ Désignation des Grands Électeurs
- ❖ Déplacement du skate-park
- ❖ Questions diverses

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Mme Corinne DUMONT-OUINE a été désignée secrétaire de séance.

DÉSIGNATION DES GRANDS ÉLECTEURS

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L279 à L 293 et R131 à R148 ;

M. le Maire invite les membres du conseil municipal, après installation du bureau électoral et dépôt des listes, à procéder à l'élection des cinq délégués et des trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

1 liste a été déposée.

Ordre	LISTE
1	Marie-Jean DOUYERE
2	Florence DE MENECH
3	Yann LOLLIER
4	Claudine NOUVELLE
5	Gilles GRÉAUME
6	Blandine BINET
7	Frédéric BARON
8	Caroline PERREU

Il est procédé au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel dont le dépouillement donne les résultats suivants :

Liste	Nombre de suffrages
Marie-Jean DOUYERE	16

La liste obtient donc le nombre de sièges suivant pour représenter le collège des conseillers municipaux lors des élections sénatoriales :

Délégués	Suppléants
Marie-Jean DOUYERE	Blandine BINET
Florence DE MENECH	Frédéric BARON
Yann LOLLIER	Caroline PERREU
Claudine NOUVELLE	
Gilles GRÉAUME	

DÉPLACEMENT DU SKATE PARK

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 14 bis relative aux délégations consenties au Maire,

Vu l'arrêté n° 2020/85 du 27 mai 2020 relatif à l'interdiction d'accès au skate-park,

M. le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de l'autoriser à conduire les démarches nécessaires pour déplacer le skate-park situé rue de Wangen (parcelle AB585) à la rue du collège de Routot (parcelle ZB40).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux démarches et à signer les documents nécessaires au déplacement du skate-park.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Yann LOLLIER demande si une pose de panneaux photovoltaïques seraient envisageables sur le toit de la cantine, à voir avec le SIEGE.

Madame Betty SOMON annonce qu'il n'y a pas de suppléant au conseil d'administration du collège.

Monsieur Patrick BOURGEOIS fait part de son étonnement face à l'utilisation des agents techniques de l'escabeau pour l'arrosage communal.

Madame Blandine BINET demande un compte-rendu quant à la distribution des masques, elle demande également quel est le bilan concernant les aînés.

Madame Cassandra MENGUY-BAUER, interroge sur la faisabilité des mariages actuellement, Monsieur le Maire lui indique que ces derniers sont possibles sous réserve du respect des mesures sanitaires.

Monsieur Frédéric BARON remarque qu'une erreur a été faite concernant les correspondants défenses, il demande à ce qu'ils soient mis à jour.

Claudine NOUVELLE indique qu'une commission urbanisme aura lieu prochainement, elle évoque également l'entretien des trottoirs.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h35.

Les signatures

Marie-Jean DOUYERE

Yann LOLLIER

Claudine NOUVELLE

Gilles GRÉAUME

Christian BRISSEZ

Catherine AUZERAI-
MUTA

Régis DELAMARE

Frédéric BARON

Marc DALIGAUX

Corinne DUMONT-
OUINE

Patrick BOURGEOIS

Christophe MÉNAGER

Blandine BINET

Betty SOMON

Isabelle BREHIER

Cassandra MENGUY-
BAUER